

## Communiqué de presse – présentation du nouveau nom de l'Institut

**Syracuse, le 1er mars 2017** – Par décision prise lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, l'«Institut supérieure internationale de sciences criminelles», qui jouit d'une excellente réputation dans l'étude, la recherche et la formation dans le secteur de la justice pénale internationale et des droits de l'homme et dont le siège est implanté à Syracuse depuis 1972, a adopté un nouveau nom et un nouveau logo pour donner une plus grande visibilité aux domaines de compétence et aux activités de l'Institut. Son nouveau nom, «**The Siracusa International Institute for Criminal Justice and Human Rights**» exprime ses valeurs fondatrices et sa mission – la diffusion dans le monde de systèmes pénaux efficace et la promotion des droits de l'homme – tout en mettant en valeur de façon plus précise les objectifs et le savoir-faire qu'il a acquis tout au long de son histoire. De plus, ce nouveau nom est une marque de reconnaissance à Syracuse, ville où se sont déroulées au fil des années des centaines d'activités auxquelles ont participé des personnalités illustres en provenance du monde entier et qui constitue aujourd'hui un carrefour méditerranéen pour la diffusion à l'échelle mondiale d'une culture de la justice et des droits de l'homme.

Au cours de la conférence de presse d'aujourd'hui, le président **Jean-François Thony** (procureur général des cours d'appel de Rennes), accompagné de l'avocat **Ezechia Paolo Reale**, secrétaire général, du docteur **Filippo Musca**, directeur général adjoint, du docteur Michele Consiglio, président du Conseil régional scientifique, et du docteur **Gabriele Pulvirenti**, responsable Communication, a mis en évidence les principaux objectifs atteints par l'Institut au cours de ses quarante-cinq ans d'histoire. Il a également présenté le calendrier des activités sur l'année en cours, notamment les programmes d'assistance technique prévus dans de nombreux pays comme l'Égypte, le Kosovo et la Tunisie, menés en collaboration avec des institutions nationales et européennes, et les différents projets de recherche en cours. Enfin, une attention particulière a été accordée au

lancement des nouveaux cours de spécialisation organisés sur les prochains mois au siège de Syracuse et qui s'adressent à des avocats, des magistrats et des jeunes pénalistes du monde entier. Par ailleurs, le président Thony a mis en évidence **l'impact économique considérable que les activités de l'Institut ont sur le territoire local et régional**, tout en rappelant la nécessité de bénéficier du soutien maximal de la part des institutions.